



NOUVELLE-CALEDONIE

Schéma Global des Transports et de la Mobilité

2016 - 2031

Destinataire du document :	Ceux concernés par ce document de travail
-----------------------------------	--

Rédaction :	Christian MENVIELLE/GNC/SAP christian.menvielle@gouv.nc 76.61.91 / 26.02.06
Approbation :	Frédéric GUILLARD/GNC/SAP frederic.guillard@gouv.nc 26.02.01

Diffusion contrôlée :	<input type="checkbox"/>	NON	Visa de contrôle :	
Date de remise :	30/05/2016			



LISTE DES DESTINATAIRES

(Si document en diffusion contrôlée)

N° du document	Destinataires
00	
01	
02	
03	
04	
05	

AMENDEMENTS APPORTES AU DOCUMENT

N° et Dates de l'amendement		Objet de l'amendement
VTRA / Amdt 0	29/03/2016	<ul style="list-style-type: none"> Edition du document version TRAVAIL
VTRA / Amdt 1	11/03/2016	<ul style="list-style-type: none"> Modifications multiples du document suite à analyse interne
VTRA / Amdt 2	23/03/2016	<ul style="list-style-type: none"> Modifications multiples suite à analyse interne Rajout des matrices comparatives entre les PA et PS
VTRA / Amdt 3	28/03/2016	<ul style="list-style-type: none"> Modification de la présentation pour mise en conformité avec la procédure qualité interne PROCGEN 19
VTRA / Amdt 4	10/05/2016	<ul style="list-style-type: none"> Modification de plusieurs actions en fonction des retours des directions métiers (DAM et DITTT) Modification OS 1 et OS 5 pour une meilleure lisibilité Modification du préambule Rajout d'un chapitre sur le suivi des impacts des actions proposées Modification du sommaire
VTRA / Amdt 5	11/05/2016	<ul style="list-style-type: none"> Rajout d'une annexe de cadrage budgétaire et financier
VTRA / Amdt 6	12/05/2016	<ul style="list-style-type: none"> Modifications suite aux commentaires DAC
VTRA / Amdt 7	18/05/2016	<ul style="list-style-type: none"> Ajout de la matrice des relations entre actions
VTRA / Amdt 8	25/05/2016	<ul style="list-style-type: none"> Modification du préambule (cadre de lecture du document) Rajout de la matrice d'impacts entre les sous-objectifs et les actions. Découpage du document suivant les deux approches logiques (institutionnelle et technique).
VTRA / Amdt 9	12/07/2016	<ul style="list-style-type: none"> Modification des fiches action suivant directives du cabinet Rajout de l'organigramme gouvernance et financement en support du pilier thématique N° 6 Rajout des sous actions suite aux directives du cabinet



UNE AMBITION PARTAGEE

(Organiser des transports efficaces)

« Mettre en œuvre une politique des transports et de la mobilité à l'échelle du pays et adaptée aux contextes de la Nouvelle-Calédonie »



Préambule

Article 13-1

Toute personne a le droit de circuler librement ...

Déclaration universelle des droits de l'homme (extrait)

La phase diagnostic du schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie NC2025 a mis en exergue la nécessité pour la collectivité de se doter d'une politique de transport cohérente et équilibrée au regard des conséquences de cette dernière sur l'accès aux services et à l'emploi, de sa contribution à la compétitivité des entreprises, au renforcement de la cohésion sociale et à l'attractivité des territoires.

C'est pourquoi, la Nouvelle-Calédonie a engagé depuis 2012 une démarche de développement et de structuration de sa politique de transport dont la première étape a consisté à commander une étude visant à permettre la définition d'un schéma global des transports et de la mobilité (SGTM).

La première Phase de cette étude, dite de « Diagnostic », a été approuvée, le 13 septembre 2013, par le Comité de Pilotage de l'Etude, et a fait l'objet d'une présentation au Forum de la Mobilité des 16 et 17 septembre 2013. Ce Rapport Diagnostic fournit un état des lieux et décrit les forces et les faiblesses du système de transport du Pays.

La deuxième phase de l'Etude, dite de « Choix d'un Scénario », a été approuvée à son tour, le 13 décembre 2013, par le Comité de Pilotage de l'Etude. Celui-ci a décidé de retenir un Scénario dit « Médian », dont l'approbation a été proposée en réunion de la Commission Plénière du Congrès de la Nouvelle Calédonie, le 16 janvier 2014. Ce Scénario « Médian » comporte, au-delà des « coups partis », un ensemble de projets identifiés, dans les domaines terrestre, maritime et aérien, et propose une évolution sensible du contexte institutionnel et financier du secteur.

La troisième phase de l'étude, dite « Etude détaillée du scénario retenu », qui a été approuvée le 14 septembre 2015, a débouché sur un rapport qui décrit, dans le détail, les différentes composantes de ce scénario basé sur le principe d'une augmentation de l'investissement dans les transports en passant d'un investissement équivalent à 0.5% du PIB à un investissement équivalent à 1% du PIB, ce qui est la moyenne des investissements « transports » des pays de niveau de développement équivalent.



Ce rapport intègre, par ailleurs, des résultats d'une étude de financement du SGTM, qui a été conduite en parallèle.

Sur la base de cette étude, conduite de 2013 à 2015 et en étroite collaboration avec l'ensemble des institutions de la Nouvelle-Calédonie, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie propose de mettre en place un Schéma Global des Transports et de la Mobilité.

L'un des fondements de ce projet est de fournir aux acteurs des transports et de la mobilité en Nouvelle-Calédonie un document clair définissant les ambitions, les objectifs stratégiques et les actions à mener pour une période de 15 ans.

C'est l'objet du présent Schéma Global des Transports et de la Mobilité.

Précautions de lecture

Ce schéma est abordé suivant deux approches complémentaires :

- **Une approche institutionnelle (ou politique)** qui est déclinée en une ambition partagée, des objectifs stratégiques (5) et des sous-objectifs (21).
- **Une approche métier (ou technique)** qui définit des actions (36) portées par des piliers thématiques (6).
- A la croisée de ces deux approches, une zone d'impacts quantifiables représentée sous une forme matricielle dont l'objectif est de mettre en évidence l'ensemble et le niveau des interactions possibles entre les sous-objectifs (la partie stratégique) et les actions (la partie métiers).

L'ensemble de ces éléments est développé suivant une logique simple.

- Chaque objectif stratégique est cadré par un texte et décliné en sous-objectifs stratégiques.
- Chaque pilier thématique est défini au travers de ses.
- Chaque action est décrite suivant la même structure :
 - Les axes d'amélioration identifiés
 - Les enjeux et les objectifs
 - Le niveau atteint depuis la phase diagnostic de l'étude
 - Les indicateurs de suivi
 - Les interactions avec les autres actions (sous forme de tableau)

Une matrice d'impacts entre les sous-objectifs stratégiques et les actions est insérée en troisième partie de ce schéma. Cette matrice, qui peut être utilisée de différentes manières, représente un outil important d'aide à la décision.

Cette matrice est accompagnée d'un tableau qui résume l'ensemble des relations qui peuvent exister entre les actions elles-mêmes.



La matrice d'impacts peut également être utilisée comme une matrice d'analyse d'un évènement particulier (*grand projet*).

Par exemple, lors de l'étude stratégique de l'opportunité de mise en place d'un système de conventionnement public-privé pour le secteur maritime, la matrice sera utilement utilisée en complément des autres systèmes d'analyse (juridique, socio-économique, financière) de manière à pouvoir vérifier l'impact transversal du projet sur les autres actions et objectifs. Un exemple est inséré en troisième partie afin d'étayer ce propos.

Document de travail



Sommaire

 Préambule	Page 4
 Sommaire	Page 7
 Première partie : Approche institutionnelle ou politique	Page 8
 Deuxième partie : Approche métier ou technique	Page 14
 Troisième partie : Outils d'aide à la décision	Page 53
 Quatrième partie : Eléments économiques	Page 59
 Cinquième partie : Annexe – Cadrage budgétaire et financier	Page 67



PREMIERE PARTIE

L'approche institutionnelle ou politique

METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE A L'ECHELLE DU PAYS ET ADAPTEE AUX CONTEXTES DE LA NOUVELLE CALEDONIE

AMBITION PARTAGEE (1)

APPROCHE INSTITUTIONNELLE / POLITIQUE

OBJECTIFS STRATEGIQUES (5)

GARANTR LE DROIT A LA MOBILITE		ORGANISER LE FINANCEMENT ET LA GOUVERNANCE		ASSURER LA CONTINUITÉ TERRITORIALE A L'INTERIEUR DU PAYS		FAVORISER LA MOBILITE DURABLE		OPTIMISER LES MOBILITES DE SERVICES ET LES TRANSPORTS DE MARCHANDISES																																	
1	Répondre efficacement à l'augmentation de la demande de mobilité	2	Désengorger l'agglomération de Nouméa	3	Assurer la desserte des zones de faible densité	4	Proposer un niveau de services répondant aux besoins	5	Réduire l'insécurité routière	6	Organiser et clarifier la gouvernance des transports	7	Garantir un financement pérenne des politiques de transport	8	Offrir un cadre juridique et réglementaire adapté	9	Assurer une optimisation économique des systèmes de transport	10	Instaurer une planification à l'échelle pays	11	Améliorer le réseau routier	12	Développer les transports collectifs	13	Travailler au décloisonnement des territoires insulaires et éloignés	14	Favoriser l'articulation entre les différents modes de transports	15	Favoriser les mobilités actives	16	Articuler transports et urbanisme	17	Développer les nouvelles mobilités	18	Réduire les émissions polluantes	19	Rationaliser les transports de marchandises et garantir les approvisionnements	20	Contribuer aux développements économiques	21	Rapprocher les offres de services vers les citoyens / entreprises

SOUS-OBJECTIFS STRATEGIQUES (21)





Une ambition partagée portée par cinq objectifs stratégiques

OBJECTIF STRATEGIQUE N° I GARANTIR LE DROIT A LA MOBILITE

Tout citoyen a le droit de se déplacer et la liberté d'en choisir les moyens. Cet objectif stratégique doit apporter des solutions aux problèmes diagnostiqués sur les transports publics de personnes ainsi que sur le transport de marchandises. L'augmentation de la demande en termes de mobilité face aux problèmes d'engorgement fera l'objet de sous-objectifs stratégiques coordonnés. Garantir le droit à la mobilité, c'est apporter une plus-value aux valeurs d'équité, d'inclusion, d'équilibre social et de rééquilibrage défendues par la Nouvelle-Calédonie. Les problèmes récurrents en terme de dessertes intérieures ou d'approvisionnement, les carences en termes de solutions de transports des zones de faible densité sont autant d'enjeux pour les institutions, de même que proposer un niveau de service qui répond aux besoins de tous les citoyens et qui tient compte des différences de chacun en améliorant continuellement le niveau de sécurité.

OBJECTIF STRATEGIQUE N° II DEFINIR UNE GOUVERNANCE ET UN FINANCEMENT A L'ECHELLE PAYS

Organiser la gouvernance des transports en ayant une vision stratégique concertée à l'échelle du pays et clarifier les rapports entre les institutions, appuyer les stratégies sur un financement pérenne des politiques de transport et de mobilités en s'assurant d'un cadre juridique et réglementaire adapté sont les enjeux principaux de cet objectif. Il s'appuiera sur le socle d'une optimisation économique et financière des systèmes de transport tout en veillant à maintenir une contribution active au développement économique en général, et plus particulièrement celui du tourisme.



OBJECTIF STRATEGIQUE N° III

ASSURER LA CONTINUITE TERRITORIALE A L'INTERIEUR DU PAYS

La mise en œuvre de sous-objectifs stratégiques adaptés permettra, à terme, un décloisonnement des territoires et une réponse à la problématique des transports de / vers les zones de faible densité ou insulaires. Pour ce faire, les acteurs stratégiques s'attacheront à favoriser l'articulation intermodale et à développer les transports collectifs. Une planification à l'échelle du pays et une amélioration sensible du réseau routier, des actions ciblées vers les modes de transport aériens et maritimes favoriseront la réalisation de cet objectif stratégique.

OBJECTIF STRATEGIQUE N° IV

FAVORISER LA MOBILITE DURABLE

Inciter au développement des nouvelles mobilités en favorisant les mobilités actives et en valorisant les principes de santé, d'économie et d'environnement permettra de mettre en exergue le principe de mobilité durable. Cet objectif stratégique devra également prendre en compte une adéquation plus fine entre transport et urbanisme. Enfin, l'engagement à mettre en place des sous-stratégies visant à réduire les émissions polluantes accompagnera cette équation vertueuse.

OBJECTIF STRATEGIQUE N° V

OPTIMISER LES MOBILITES DE SERVICES ET LES TRANSPORTS DE MARCHANDISES

Un effort stratégique important doit être fait afin d'intégrer la problématique des transports de marchandises dans la réflexion générale des transports. Garantir des approvisionnements pérennes sur l'ensemble des territoires de la Nouvelle-Calédonie fait partie intégrante des droits citoyens liés aux transports. Il en va du développement économique en général et de celui du tourisme en particulier. Par ailleurs, les études de diagnostic ont mis en exergue la difficulté particulière d'organiser des transports efficaces dans le contexte Calédonien et la mise en œuvre d'une réflexion stratégique sur la mobilité des services vers les citoyens et les entreprises se pose comme une alternative.



Cinq objectifs stratégiques déclinés en 21 sous-objectifs stratégiques

Objectif stratégique I - Garantir le droit à la mobilité

Sous-objectif stratégique 1

Répondre efficacement à l'augmentation de la demande de mobilité

Sous-objectif stratégique 2

Désengorger l'agglomération de Nouméa

Sous-objectif stratégique 3

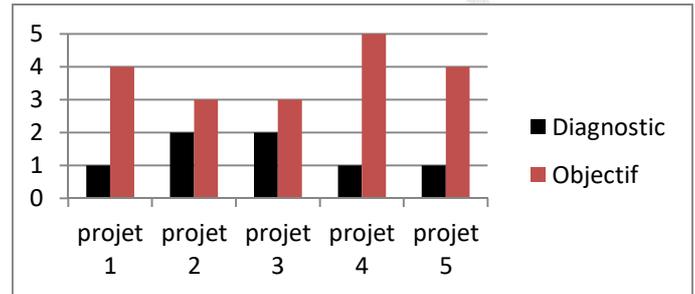
Assurer la desserte des zones de faibles densités

Sous-objectif stratégique 4

Proposer un niveau de service répondant aux besoins

Sous-objectif stratégique 5

Réduire l'insécurité routière



Légende :

- 1 = Très insuffisant
- 2 = Insuffisant
- 3 = Bon
- 4 = Très bon
- 5 = Excellent

Objectifs indiqués comme cible par l'étude pour le SGTM – scénario médian – hypothèse du passage de 0.5% à 1% du PIB en investissement

Objectif stratégique II – Organiser le financement et la gouvernance

Sous-objectif stratégique 6

Organiser et clarifier la gouvernance des transports

Sous-objectif stratégique 7

Garantir un financement pérenne des politiques de transport

Sous-objectif stratégique 8

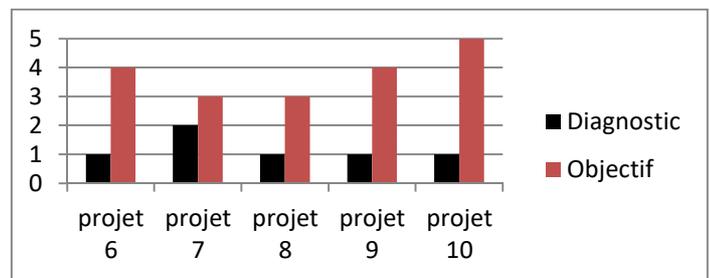
Offrir un cadre juridique et réglementaire adapté

Sous-objectif stratégique 9

Assurer une optimisation économique des systèmes de transport

Sous-objectif stratégique 10

Instaurer une planification à l'échelle pays



Légende :

- 1 = Très insuffisant
- 2 = Insuffisant
- 3 = Bon
- 4 = Très bon
- 5 = Excellent

Objectifs indiqués comme cible par l'étude pour le SGTM – scénario médian – hypothèse du passage de 0.5% à 1% du PIB en investissement



Objectif stratégique III – Assurer la continuité territoriale à l'intérieur du pays

Sous-objectif stratégique 11

Améliorer le réseau routier

Sous-objectif stratégique 12

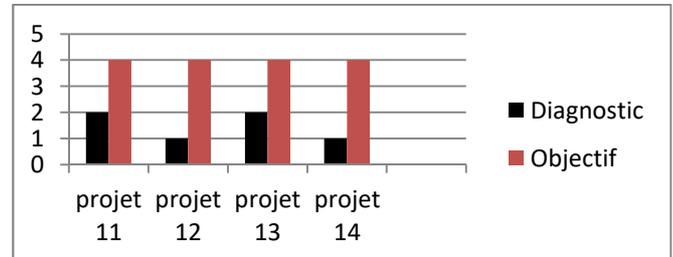
Développer les transports collectifs

Sous-objectif stratégique 13

Travailler au décloisonnement des territoires insulaires et éloignés

Sous-objectif stratégique 14

Favoriser l'articulation entre les différents modes de transport



Légende :

- 1 = Très insuffisant
- 2 = Insuffisant
- 3 = Bon
- 4 = Très bon
- 5 = Excellent

Objectifs indiqués comme cible par l'étude pour le SGTM – scénario médian – hypothèse du passage de 0.5% à 1% du PIB en investissement

Objectif stratégique IV - Favoriser la mobilité durable

Sous-objectif stratégique 15

Favoriser les mobilités actives

Sous-objectif stratégique 16

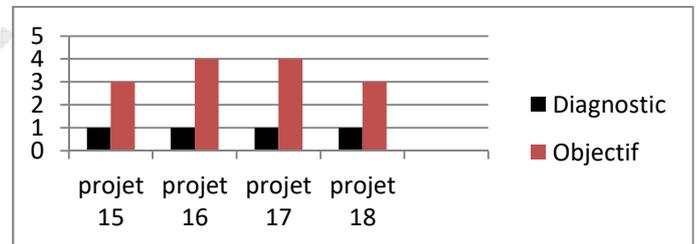
Articuler transports et urbanisme

Sous-objectif stratégique 17

Développer les nouvelles mobilités

Sous-objectif stratégique 18

Réduire les émissions polluantes



Légende :

- 1 = Très insuffisant
- 2 = Insuffisant
- 3 = Bon
- 4 = Très bon
- 5 = Excellent

Objectifs indiqués comme cible par l'étude pour le SGTM – scénario médian – hypothèse du passage de 0.5% à 1% du PIB en investissement

Nota bene : La mobilité active définit l'ensemble des modes de déplacements où la force motrice humaine est nécessaire. Si la marche et le vélo sont les deux principales façons de se mouvoir, d'autres, comme la planche à roulettes, le patin à roues alignées ou encore la trottinette, font également partie de cette catégorie de déplacements.

Pour les municipalités, la mise en place de mesures incitant au transport actif revêt une grande importance. Les enjeux sont le développement d'un cadre de vie plus agréable et plus sain pour leurs citoyens, mais aussi la diminution des impacts négatifs de l'activité humaine sur l'environnement.



Objectif stratégique V – Optimiser les mobilités des services et les transports de marchandises

Sous-objectif stratégique 19

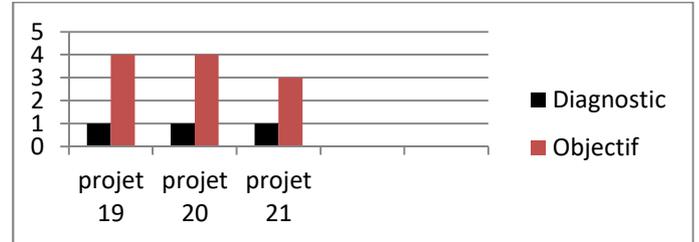
Rationaliser les transports de marchandises et garantir les approvisionnements

Sous-objectif stratégique 20

Contribuer au développement économique en général et au tourisme en particulier

Sous-objectif stratégique 21

Rapprocher les offres de services vers les citoyens / entreprises

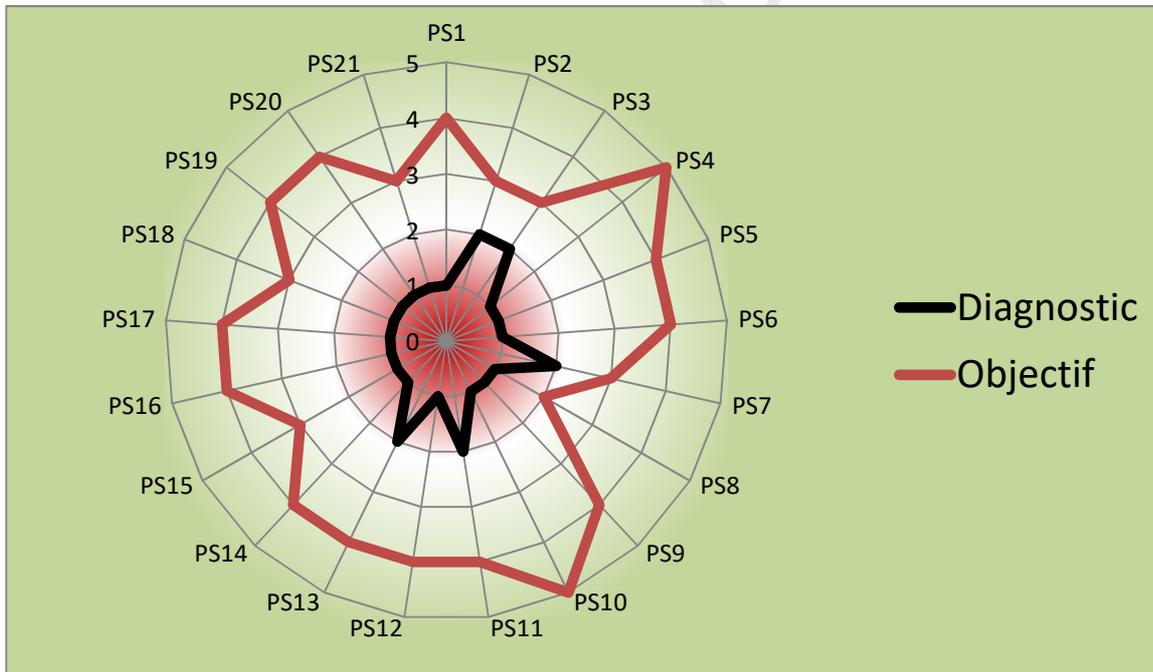


Légende :

- 1 = Très insuffisant
- 2 = Insuffisant
- 3 = Bon
- 4 = Très bon
- 5 = Excellent

Objectifs indiqués comme cible par l'étude pour le SGTM – scénario médian – hypothèse du passage de 0.5% à 1% du PIB en investissement

Résumé





DEUXIEME PARTIE



L'approche métier ou technique

APPROCHE METIER / TECHNIQUE

PIERSS THEMATIQUES (6)

LES TRANSPORTS COLLECTIFS ET ALTERNANTIFS

LE TRANSPORT ROUTIER

LE TRANSPORT MARITIME

LE TRANSPORT AERIEN

LE TRANSPORT TERRESTRE DE MARCHANDISES

LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT

ACTIONS (36)

1	Poursuivre la mise en œuvre du PDAN
2	Améliorer les liaisons interurbaines
3	Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains
4	Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa
5	Améliorer les transports collectifs sur VKP
6	Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs
7	Améliorer les transports scolaires
8	Développer les modes actifs
9	Améliorer la voirie du grand Nouméa
10	Améliorer le niveau de service de la RT1
11	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art
12	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie
13	Aménager le réseau routier
14	Créer une agence des routes
15	Mettre à niveau les infrastructures du PANC
16	Améliorer les infrastructures portuaires
17	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés
18	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime
19	Adapter l'outil de transport maritime
20	Développer le port de Nepoui
21	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles
22	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur
23	Rationaliser le contrôle aérien
24	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur
25	Adapter l'outil de transport aérien
26	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien
27	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises
28	Organiser la mise en place de centres logistiques
29	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
30	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
31	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
32	mettre en place une structure d'appui transports publics
33	créer une agence de financement
34	créer un observatoire des transports et de la mobilité
35	mettre en place un compte transport
36	créer une centrale mobilité



Un schéma décliné au travers de 36 actions portées par 6 piliers thématiques

Les objectifs stratégiques et les sous-objectifs stratégiques se déclinent au travers des actions menées sur le terrain des transports et de la mobilité.

Ces actions sont, elles-mêmes, liées à un ou plusieurs piliers thématiques que sont les transports collectifs et alternatifs, les transports routiers, maritimes ou aériens ainsi que les transports de marchandises, sans oublier le socle de ces piliers : la gouvernance et le financement.

1

LES TRANSPORTS COLLECTIFS ET ALTERNATIFS

- 8 actions
- 3 indicateurs d'impacts

2

LES TRANSPORTS ROUTIERS

- 6 actions
- 5 indicateurs d'impacts

3

LES TRANSPORTS MARITIMES

- 7 actions
- 6 indicateurs d'impacts

4

LES TRANSPORTS AERIENS

- 5 actions
- 4 indicateurs d'impacts

5

LES TRANSPORTS DE MARCHANDISES

- 4 actions
- 1 indicateur d'impacts

6

LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT

- 6 actions
- 0 Indicateur d'impacts



Premier pilier thématique les transports collectifs et alternatifs

ACTION N° 1

Poursuivre la mise en œuvre du PDAN

Axes d'amélioration identifiés :

- PDAN validé en 2010
- Mise en œuvre du plan commencée
- Prédominance de la voiture particulière dans les déplacements
- Lacune en matière de transports collectifs et de circulation pour les piétons et les cyclistes

Enjeux et objectifs:

- Offrir une alternative à la voiture particulière
- Développer les transports collectifs
- Améliorer les conditions de circulation dans le grand Nouméa
- Développer l'accessibilité de la ville pour tous

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'actions du PDAN engagées ou réalisées

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 2

Améliorer les liaisons interurbaines

Axes d'amélioration identifiés :

- Faible fiabilité du service
- Manque de coordination entre les acteurs
- Infrastructures peu développées
- Hausse de trafic importante

Enjeux et objectifs:

- Améliorer la qualité de l'offre
- Augmenter l'attractivité des transports collectifs
- Assurer l'équité sociale vis-à-vis des populations captives
- Faciliter, Sécuriser et fiabiliser les liaisons entre Nouméa et Koné
- Développer le réseau sur les Iles Loyauté

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Kms annuels parcourus sur le réseau RAÏ
- Nombre de voyageurs sur le réseau RAÏ
- Nombre d'incidents sur le réseau RAÏ
- Retard moyen des cars sur le réseau RAÏ
- Vitesse commerciale des navettes de l'aéroport

Sous actions possibles

- Accompagner le développement du réseau RAÏ
- Développer un service de navettes amélioré vers l'aéroport de TTA

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 3

Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains

Axes d'amélioration identifiés :

- Desserte en transports collectifs dans les pôles urbains hors Nouméa réalisé par les services interurbains.
- Arrêt à la demande possible sur le réseau interurbain provoquant un taux de cabotage élevé et dégradant la régularité du service
- Absence de hiérarchisation des réseaux de transports collectifs et de lignes structurantes

Enjeux et objectifs :

- Assurer une coordination entre les services interurbains et urbains
- Développer et favoriser l'usage des transports collectifs
- Développer une desserte rationalisée et homogène sur l'ensemble du territoire
- Structurer la desserte par les transports collectifs des pôles urbains

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Nombre de schémas locaux de transport adoptés
- Kms de lignes de bus urbains mis en service en dehors du grand Nouméa
- Nombre de correspondances développées dans les pôles de mobilité

Sous actions possibles

- Développer les schémas locaux de transport
- Mettre en place des réseaux communaux

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 4

Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa

Axes d'amélioration identifiés :

- Croissance des besoins en déplacements
- Congestion de trafic dans l'agglomération
- Prévision de forte croissance de trafic automobile
- Un étalement urbain du tissu pavillonnaire peu en accord avec la volonté de développement des transports collectifs
- Part des abonnés TC très faible
- Infrastructures liées aux réseaux de transports collectifs urbains relativement peu développées
- Manque de cheminements et d'accessibilité des infrastructures de transports collectifs

Enjeux et objectifs :

- Désenclaver et valoriser les principaux quartiers d'habitat social de l'agglomération
- Desservir les principaux équipements, centres administratifs, pôles scolaires, centres commerciaux, zones d'activités
- Développer l'intermodalité
- Améliorer les performances des transports collectifs
- Améliorer la part modale des transports collectifs

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Kms de voies de transport en commun en site propre mises en œuvre
- Nombre de contrats d'axe signés
- Gain d'exploitation sur le réseau bus
- Nombre de supports d'informations refondus

Sous actions possibles

- Finaliser la réalisation du projet NEOBUS
- Réorganiser les réseaux de transports collectifs dans le grand Nouméa

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 5

Améliorer les transports collectifs sur VKP

Axes d'amélioration identifiés :

- Pas de transports collectifs urbains
- Offres de transport fournie grâce aux cabotages des lignes interurbaines et aux transports de salariés de l'usine de Koniambo
- Croissance de flux importante sur les routes transversales à proximité du pôle de développement économique

Enjeux et objectifs :

- Garantir un accès au transport au plus grand nombre
- Garantir l'accessibilité aux zones économiques
- Proposer une alternative à la voiture particulière
- Affirmer le positionnement de VKP comme 2^{ème} pôle urbain de la Nouvelle-Calédonie

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Kms de bus urbains exploités à VKP
- Nombre de voyageurs dans les transports collectifs sur VKP
- Etat d'avancement du PDE pour l'usine KNS
- Nombre de voyageurs dans les transports collectifs pour se rendre à l'usine KNS

Sous actions possibles

- Développer un réseau de transports collectifs performants sur la zone VKP
- Organiser les déplacements vers l'usine de nickel
- Assurer la densification urbaine du pôle VKP

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 6

Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs

Axes d'amélioration identifiés :

- Desserte en transports collectifs dans les zones peu denses réalisée par le cabotage du réseau interurbain et par « véhicules de Location avec Chauffeurs » pour les zones isolées
- Services de « taxis sauvages » dont l'usage est difficilement appréciable
- Absence de structure pour les VLC
- Existence d'initiatives en matière de covoiturage

Enjeux et objectifs :

- Offrir une alternative à la voiture particulière
- Structurer le service des VLC
- Pérenniser les expériences en matière de covoiturage
- Compléter le service de transports collectifs dans les zones où ce dernier est peu présent

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'aires de covoiturage créées
- Nombre de covoitureurs recensés par les associations dédiées
- Kms de service de TAD développés
- Nombre d'utilisateurs de services TAD

Sous actions possibles

- Consolider et structurer le transport à la demande dans les zones peu denses
- Soutenir et promouvoir le covoiturage

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 7

Améliorer les transports scolaires

Axes d'amélioration identifiés :

- Transport scolaire réalisé par des lignes provinciales pour les lycées, des lignes communales pour les écoles primaires et les collèges et parfois des VLC ou des taxis quand l'offre ne répond pas exactement aux besoins
- Grand Nouméa concentrant une grande partie des élèves
- Manque d'efficacité du : vulnérable aux perturbations et interruptions de service, lignes redondantes, enchaînement de circuits par certains chauffeurs augmentant les temps de transport

Enjeux et objectifs :

- Diminuer le temps de trajet pour les élèves
- Mieux gérer le temps d'attente des élèves aux arrêts de bus
- Adapter la surveillance aux jeunes élèves
- Optimiser l'exploitation des lignes de transport scolaire
- Mutualiser les lignes scolaires avec les lignes régulières

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Temps de parcours moyen pour les scolaires
- Temps d'attente moyen aux arrêts de bus
- Nombre de PDES (plan de déplacement de l'établissement scolaire) mis en place

Sous actions possibles

- Organiser le transport scolaire en dehors du grand Nouméa
- Rationaliser le transport scolaire sur le grand Nouméa

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 8

Développer les modes actifs

Axes d'amélioration identifiés :

- Contexte géographique et climatique peu favorable aux piétons et aux modes actifs
- Pratique du vélo en tant que mode de déplacement quotidien négligeable au sein des principales villes / agglomérations du pays
- Usage accru du vélo dans les îles en regard des pénuries de carburant et du faible taux d'équipement en voitures particulières
- Usage accru des modes actifs dans les populations défavorisées, notamment la marche à pied
- Peu d'infrastructures développées, réseau discontinu, essentiellement le long de la côte pour un usage de loisir
- Peu de dispositifs permettant un stationnement sécurisé des vélos

Enjeux et objectifs :

- Favoriser la pratique des modes actifs
- Sécuriser les trajets en vélo et les cheminements piétons
- Créer un réseau sécurisant, maillé et continu
- Réduire le nombre des coupures urbaines

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Kms de voies cyclables mises en place
- Kms de voies piétonnes mises en place
- Nombre de projets routiers intégrant les modes actifs

Sous actions possibles

- Réaliser un schéma directeur des modes actifs sur le grand Nouméa
- Intégrer les prescriptions en faveur des vélos dans les projets d'aménagement routiers

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité

Indicateurs d'impacts :

- Part modale des transports en commun
- Vitesse commerciale des bus
- Harmonisation des tarifications



Deuxième pilier thématique Le transport routier

ACTION N° 9

Améliorer la voirie du grand Nouméa

Axes d'amélioration identifiés :

- Le réseau viaire présente des dysfonctionnements
 - Congestion de réseau
 - Caractéristiques accidentogènes
 - Nuisances pour les riverains
 - Cohérence et lisibilité parfois insuffisantes
 - Manque de maillage des voies structurantes

Enjeux et objectifs :

- Améliorer les conditions de déplacements aux entrées de Nouméa en particulier durant les heures de pointe
- Préserver l'accessibilité des pôles générateurs implantés à Nouméa : centre-ville, ZI de Ducos, université, aéroport de Magenta,...
- Optimiser l'usage du réseau viaire du grand Nouméa en améliorant les conditions de sécurité et le cadre de vie des riverains
- Renforcer l'attractivité des transports collectifs
- Développer un maillage plus fin et affirmer une hiérarchisation cohérente du réseau routier
- Mettre en place une politique de stationnement
- Améliorer l'accessibilité de la ville aux déplacements mode doux
- Organiser les livraisons de marchandises au centre-ville

Niveau atteint depuis le diagnostic :

0%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Temps de parcours aux entrées de Nouméa pendant les heures de pointe
- Nombre d'accidents corporels de la circulation au sein du grand Nouméa

Sous actions possibles

- Amélioration du maillage local de la voirie
- Mise en place du schéma de hiérarchisation du PDAN

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 10

Améliorer le niveau de service de la RT1

Axes d'amélioration identifiés :

- Le niveau de service de la RT1 constitue une des principales lacunes du réseau routier Calédonien
- Les dysfonctionnements principaux recensés :
 - Difficultés de dépassement
 - Temps de parcours trop élevés ou trop irréguliers
 - Sécurité routière
- Les prévisions de trafic montrent que l'infrastructure actuelle de la RT1 entre Païta et Tontouta n'est pas compatible, de part et d'autre du col de la Pirogue, avec les trafics attendus à l'horizon 2030

Enjeux et objectifs :

- Améliorer le niveau de service de la RT1 pour le rendre cohérent avec le caractère stratégique de cet axe
- Améliorer la sécurité routière
- Adapter la section Païta-Tontouta pour améliorer l'accessibilité à l'aéroport et anticiper la hausse des trafics

Niveau atteint depuis le diagnostic :

0%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

1 Indicateurs de suivi :

- Nombre de kilomètres de zones de dépassement construits
- Evolution du nombre d'accidents et du nombre de victimes sur la RT1
- Evolution des temps de parcours sur la RT1

Sous actions possibles

- Mettre en place des créneaux de dépassement sur la RT1
- Mise à 2X2 voies de la liaison Païta – Tontouta

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 11

Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art

Axes d'amélioration identifiés :

- Même si l'état du réseau routier Calédonien est en constante amélioration, il n'est pas encore à la hauteur des réseaux que l'on trouve dans d'autres pays ayant le même niveau de développement
- Les structures des chaussées sont insuffisantes sur de nombreuses sections de réseaux territoriaux et provinciaux
- Certains ouvrages d'art sont en mauvais état

Enjeux et objectifs :

- Fiabiliser le réseau routier Calédonien et minimiser les risques de défaillance
- Améliorer le niveau de service de la sécurité routière
- Réduire, à termes, les coûts globaux par une politique préventive plutôt que curative

Niveau atteint depuis le diagnostic :

0%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Kms de voiries remises à niveau
- Pourcentage d'ouvrages d'art en bon état

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 12

Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie

Axes d'amélioration identifiés :

- Taux de mortalité particulièrement élevé sur la route en comparaison aux pays possédant un niveau de développement économique semblable
- Les causes sont identifiées
 - Alcool
 - Vitesse
 - Absence du port de la ceinture
 - Conduite sous emprise de substances psychoactives
 - Passagers dans les bennes de pick-up
- Caractéristiques des infrastructures accidentogènes :
 - Absence de bandes dérasées à droite
 - Limitation à 110 km/h sur certaines sections
 - Sinuosité des routes
 - Nombreux accès riverains

Enjeux et objectifs :

- Ramener l'insécurité routière en Nouvelle-Calédonie à un niveau semblable à celui de la métropole et des pays d'Europe de l'Ouest.

Niveau atteint depuis le diagnostic :

0%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

1 Indicateurs de suivi :

- Nombre d'accidents corporels par an
- Nombre de tués par an / par mode
- Nombre de blessés par an / par mode

Sous actions possibles

- Mettre en œuvre une politique très volontariste de sécurité routière
- Amélioration de la sécurité routière sur le réseau interurbain

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 13

Aménager le réseau routier (VKP – RPN10)

Axes d'amélioration identifiés :

- Comme toutes les communes de la côte Ouest, les communes de VKP sont desservies par une unique route principale (RT1) qui joue à la fois le rôle de voie de liaison interurbaine et d'artère urbaine structurante
- Face à la croissance du pôle VKP, cette situation va engendrer des dysfonctionnements
 - Congestion
 - Insécurité routière
 - Conflits d'usage
- La RPN10 est l'unique route desservant le Nord de la côte Est et la seule à disposer d'un passage de fleuve par un bac (Ouaième). Ceci constitue un frein au développement des échanges de personnes (voiture, TC) et de marchandises dans tout le Nord de la côte Est

Enjeux et objectifs :

- Anticiper le développement urbain de Koné et Pouembout en préservant le cadre de vie
- Garantir de bonnes conditions de déplacements et de sécurité routière au sein du pôle VKP pour les différents usagers (automobilistes / modes actifs, flux locaux / flux de transit)
- Améliorer l'accessibilité entre les bourgs du Nord de la côte Est

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Volume de trafic et temps de parcours entre les centres de Koné et de Pouembout
- Volumes de trafic et temps de parcours entre Hienghène et Pouebo

Sous actions possibles

- Contournement de KP phase 1
- Pont sur la Ouaième

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 14

Créer une agence des routes

Axes d'amélioration identifiés :

- Le réseau routier est géré par le gouvernement (via la DITTT), les provinces et les communes. Cette situation est la conséquence de la réforme de 1989 consécutive aux accords de Matignon
- Si, dans l'ensemble, la domanialité des routes est cohérente avec les usages réels, des évolutions peuvent être étudiées sur des sections bien spécifiques.
- Le réseau routier structurant est entretenu par les provinces. En plus du réseau provincial, celles-ci assurent l'entretien courant du réseau territorial pour le compte de la DITTT
- L'organisation de l'entretien routier fait donc l'objet d'accords entre le gouvernement et les provinces, en revanche, il n'y a pas de mutualisation de l'ingénierie publique routière en Nouvelle-Calédonie, chaque collectivité possédant son propre service d'ingénierie routière

Enjeux et objectifs :

- Améliorer l'entretien du réseau routier interurbain tout en diminuant les coûts
- Développer une politique d'entretien homogène et cohérente sur l'ensemble du territoire
- Développer l'information aux usagers (état des routes, travaux en cours,....)

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Coûts moyens d'entretien et d'exploitation / km
- Evolution de l'état du réseau routier

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité

Indicateurs d'impacts :

- Nombre annuel d'accidents routiers
- Nombre annuel de victimes
- Evolution des temps de parcours
- Pourcentage du réseau interurbain possédant une bonne structure de chaussée
- Pourcentage d'ouvrages d'art en bon état



Troisième pilier thématique les transports maritimes

ACTION N° 15

Mettre à niveau les infrastructures du PANC

Axes d'amélioration identifiés :

- Les infrastructures portuaires doivent répondre aux évolutions de la flotte des navires de commerce comme de croisière
- L'allongement du quai des conteneurs et la construction des épis pour les croisiéristes permettront d'accueillir ces trafics et de conserver nos parts de marchés sur l'activité de commerce et de les augmenter sur l'activité croisière
- Un dragage important et son entretien régulier sont des conditions nécessaires d'accès des navires au port

Enjeux et objectifs :

- Etre en mesure de recevoir des navires porte-conteneurs plus longs et avec un tirant d'eau plus important
- Recevoir des navires de croisière sur des quais dédiés permettra de respecter les normes de sécurité et d'améliorer l'accueil des croisiéristes
- La refonte de l'accueil à terre et la capacité de proposer aux croisiéristes de nombreux services devrait être concomitante à la mise en place des épis

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Avancement des travaux
- Financement et programmation de la construction des épis
- Suivi des statistiques portuaires et de la croissance des volumes conteneur et du nombre de passagers

Sous actions possibles

- Allongement du quai conteneurs et amélioration du tirant d'eau
- Construction des épis pour accueillir les navires de croisière
- Aménagement de l'anse du tir

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 16

Améliorer les infrastructures portuaires des autres ports que le PANC

Axes d'amélioration identifiés :

- La mise à niveau, voire le remplacement des wharfs existants est le préalable à la mise en place des services maritimes cohérents, structurés et organisés
- Les wharfs doivent être en capacité de réceptionner et de supporter les flux de passagers et de marchandises nécessaires au développement économique et à la vie des résidents des îles et du Nord.

Enjeux et objectifs :

- Le principal enjeu est le désenclavement des îles et des territoires en les inscrivant dans un plan transport à l'échelle du territoire
- Il convient que les navires accostent facilement et effectuent les opérations de débarquement embarquement dans de bonnes conditions de sécurité à la fois pour les personnes mais aussi pour les marchandises

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Data de mise en service des wharfs
- Etat d'avancement des études et du financement
- Retard par rapport au planning prévisionnel

Sous actions possibles

- Wharf de Belep
- Wharf d'Ouvéa
- Wharf de Poum
- Port de pêche de Koumac
- Wharf de l'île des pins

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 17

Construire des gares maritimes dans les îles avec services associés

Axes d'amélioration identifiés :

- Aucun accueil n'est en place dans les îles, tant pour les passagers que pour le stockage des marchandises
- Aucun bâtiment ne permet de recevoir le public
- Aucune permanence n'est assurée pendant la présence des navires, et encore moins le reste du temps

Enjeux et objectifs :

- Améliorer les conditions d'accueil en amont et en aval du transport maritime
- Permettre aux usagers mais également à des touristes d'avoir un minimum de services de proximité à l'arrivée ou au départ des îles (comptoir, toilettes...)
- Proposer à la fois aux résidents, mais également aux compagnies maritimes de stocker des marchandises dans des conditions de sûreté et de sécurité minimales
- Améliorer les conditions d'accueil des croisiéristes et développer le commerce de proximité pour ce type de clientèle
- Mise en place d'une synergie intermodale d'acheminement des pax

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Mise en place d'études de marché pour définir clairement les besoins
- Evolution des ruptures d'approvisionnement par trimestre
- Mise en place d'enquête de satisfaction passagers / clients fret

Sous actions possibles

- Gare maritime de l'île des pins
- Mise en place de services d'accueil dans les îles
- Gare maritime de Lifou
- Gare maritime de Maré
- Gare maritime d'Ouvéa

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 18

Mettre en place une délégation de service public

Axes d'amélioration identifiés :

- Compte tenu du nombre d'opérateurs et de l'état des navires, les résidents sont exposés à des risques de ruptures d'approvisionnement.

Enjeux et objectifs :

- Sécuriser et encadrer l'approvisionnement des résidents dans les îles dans le principe de continuité territoriale
- Mettre en place des cahiers des charges précis et contraignants afin de parer toute défaillance des acteurs en charge de ces transports
- A partir d'études de besoins, dimensionner les services et organiser les rotations
- Développer la synergie intermodale

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Mise en place d'un calendrier précis
- Suivi des échéances du calendrier
- Restitution transversale des éléments d'analyse
- Mise en application des conclusions
- Evolution des statistiques

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 19

Adapter l'outil de transport maritime

Axes d'amélioration identifiés :

- Les transports maritimes s'effectuent aux moyens de vecteurs qui ne sont pas toujours adaptés (navires inconfortables pour les passagers sur les îles loyauté, gestion des risques liés aux hydrocarbures en termes de livraison)
- Les infrastructures sont parfois mal adaptées.

Enjeux et objectifs :

- Mettre en place une étude pour trouver le vecteur le mieux adapté
- Mettre en adéquation les infrastructures et les vecteurs utilisés
- Prendre en compte les évolutions attendues en termes de flux de passagers et de flux de marchandises

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Evolution du nombre de passagers transportés / destination
- Evolution du tonnage fret transporté / destination
- Evolution du prix du coupon moyen
- Evolution de la santé financière des compagnies maritimes

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 20

Développer le port de Népoui

Axes d'amélioration identifiés :

- L'existence de l'infrastructure, les prévisions de croissance de VKP, la mise en service de l'usine de Koniambo sont autant d'éléments à prendre en considération pour le développement de ce port.

Enjeux et objectifs :

- Le rééquilibrage au profit de la province Nord passe par la mise en service d'un port répondant aux besoins économiques de la province
- Diminuer le nombre de camions sur la route entre l'agglomération de Nouméa et la province Nord

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Suivi des volumes transportés par la route entre le port de Nouméa et la Province Nord

Sous actions possibles

- Développement de l'activité du port de Népoui
- Construction d'un dépôt de carburant sur le port de Népoui

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Népoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voierie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 21

Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles

Axes d'amélioration identifiés :

- Les îles se trouvent régulièrement en rupture de stock de carburant
- La raison est une absence de stockage proche des quais
- Il conviendrait que la volumétrie du stock corresponde au besoin normal des résidents et de l'activité économique présente et prévue

Enjeux et objectifs :

- Le désenclavement des îles
- L'arrêt des pénuries récurrentes

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Etude de besoins avec identification des quantités nécessaires à la vie des résidents et au fonctionnement de l'économie / île
- Suivi de la consommation en fonction des saisonnalités et adaptation des livraisons et des capacités de stockage en conséquence.

Sous actions possibles

- Construction d'un dépôt de carburant à Maré
- Construction d'un dépôt de carburant à Ouvéa
- Remplacement du dépôt de carburant à Lifou

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Népoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité

Indicateurs d'impacts :

- Nombre de passagers transportés et destinations
- Tonnage annuel de marchandises transportées
- Evolution du coût place et du coût au kg de fret pour le passager
- Evolution des jours de carence par destination
- Evolution du trafic passagers et fret sur le port de Népoui
- Evolution des situations financières des opérateurs ports et armements



Quatrième pilier thématique les transports aériens

ACTION N° 22

Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur

Axes d'amélioration identifiés :

- La recherche d'une meilleure efficacité économique et d'une meilleure qualité de service du transport aérien intérieur demande à remédier à court terme à des insuffisances bien identifiées
 - Certaines limitations des plates-formes aéroportuaires intérieures sont pénalisantes côté piste empêchant le décollage à pleine charge des avions.
 - Certaines installations terminales ne répondent pas aux normes en vigueur pour le traitement des passagers.
 - La flotte d'Air-Calédonie a besoin d'un quatrième avion pour assurer avec plus de régularité son programme de vols réguliers
 - Une insuffisance ressentie de liaisons aériennes inter-iles Loyauté à laquelle la Province des Iles Loyauté a décidé de remédier en s'appuyant sur la compagnie Air-Loyauté

Enjeux et objectifs :

- Maîtriser le coût de revient des dessertes intérieures au travers de la redéfinition du dimensionnement du réseau intérieur et des aides associées
- Améliorer la productivité des opérateurs
- Améliorer la qualité du service rendu en termes de fréquence et de régularité
- Contribuer au développement économique et social de la province Nord et de la province des Iles Loyauté
- Améliorer la complémentarité entre l'aérien et le maritime dans le cadre de la réponse à la demande de mobilité

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Conformité des coûts de réalisation par rapport aux budgets prévus
- Trafic des aéroports concernés
- Trafic Aircal
- Trafic Air Loyauté
- Qualité de service des dessertes

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 23

Rationaliser le contrôle aérien

Axes d'amélioration identifiés :

- Il paraît judicieux à la DAC de rationaliser le contrôle d'approche des deux aéroports en créant un service d'approche commun

Enjeux et objectifs :

- Rationaliser le fonctionnement et apporter une économie de coût du système de contrôle aérien.
- Anticiper une migration d'une partie du trafic domestique sur l'aéroport de Tontouta.
- Finaliser la mise en place du système à échéance 10 ans.

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Suivi de la programmation de l'opération
- Suivi du budget de mise en place de l'opération

Sous actions possibles

- Contrôle d'approche commun à TTA et MGA

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voierie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 24

Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur

Axes d'amélioration identifiés :

- Le transport aérien intérieur de Nouvelle-Calédonie revêt par sa dimension et son besoin d'aide financière le caractère d'un service public monopolistique nécessairement régulé par la puissance publique. Il est à ce titre nécessaire que les autorisations d'exploitation, les obligations correspondantes du ou des transporteurs, l'ensemble des aides publiques, la politique tarifaire et la supervision de la santé financière du ou des opérateurs s'appuient sur des principes explicites formalisés par des textes règlementaires
- Les aéroports et aérodromes de Nouvelle-Calédonie autres que ceux de Nouméa et des deux autres capitales provinciales (Lifou et Koné) sont la propriété des provinces ou des communes. Ces aérodromes provinciaux ont été jusqu'à présent gérés par défaut soit par la DAC dont ce n'est pas la vocation, soit directement en régie par la province propriétaire. Ce système de gestion pourrait être amélioré.
- Les aéroports et les transporteurs aériens ne peuvent remplir leur mission au service de l'économie néo-Calédonienne sans subventions publiques. En dehors de la participation au financement de l'achat des avions de l'ADANC, il existe à la fois des subventions d'équilibre attribuées aux opérateurs et un bouquet d'aides au transport aérien intérieur attribuées selon un ensemble complexe de conventions multipartites ainsi que de dispositifs d'aide aux passagers

Enjeux et objectifs :

- Clarifier les principes applicables à la gouvernance du système de transport aérien intérieur de la Nouvelle-Calédonie, en s'assurant de la recherche de l'optimisation technique et économique dont a besoin la Nouvelle-Calédonie dans son ensemble, et en précisant les rôles respectifs des différents acteurs concernés
- Déléguer par trois contrats séparés la gestion des aéroports et aérodromes appartenant aux provinces à un opérateur permettant de réaliser des économies d'échelle et une uniformisation de gestion des aérodromes
- Piloter de manière rationalisée l'attribution de l'ensemble des subventions d'exploitation nécessaires aux aéroports et aux transporteurs aériens dans le cadre réglementaire précédemment fixé et conformément aux objectifs de rationalisation et de développement de l'outil de transport tel que précisé dans le 25^{ème} projet d'action

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Coûts de fonctionnement des aéroports assumés par la Nouvelle-Calédonie et les Provinces.
- Montant annuel des subventions publiques aux dessertes intérieures
- Situation financière d'Aircal
- Situation financière d'Air Loyauté

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 25

Adapter l'outil de transport

Axes d'amélioration identifiés :

- L'outil de transport aérien se compose essentiellement
 - De la compagnie Aircalin pour le transport aérien international
 - Des compagnies Air Calédonie et Air Loyauté pour le transport aérien intérieur
- Aircalin : le diagnostic a montré qu'il fallait concevoir la desserte aérienne internationale comme un prolongement de l'existant en termes de segments de marchés desservis et qu'il fallait chercher à optimiser le modèle économique de la compagnie par une gestion rigoureuse et par la correction des faiblesses existantes. Le diagnostic a révélé que la compagnie avait vocation à contribuer au développement du tourisme réceptif en appliquant une politique tarifaire attractive pour la clientèle visée.
- Air Calédonie et Air Loyauté : les faiblesses constatées ont été une qualité de service qui restait insuffisante, notamment en termes de régularité, malgré les efforts accomplis. Le diagnostic a également révélé une insuffisance de l'offre inter-Iles Loyauté

Enjeux et objectifs :

- S'agissant du transport international, les enjeux sont :
 - Parvenir à une amélioration de la productivité et de la rentabilité de la compagnie Aircalin par des décisions d'ajustement de la flotte, de la tarification et du programme des vols, notamment sur le réseau Asie.
 - Contribuer au développement du tourisme par croissance progressive du trafic sur les réseaux Australie et Nouvelle-Zélande, ce qui suppose une politique tarifaire rendue attractive sur ce segment du marché grâce à une aide financière sous forme de subvention d'exploitation
- S'agissant du transport aérien domestique, l'objectif est de remédier aux insuffisances constatées, ce qui suppose, outre une gestion rigoureuse d'Air Calédonie, le maintien d'aides publiques aux liaisons existantes. A ce titre, l'une des actions proposées se fonde sur la volonté de la Province des Iles Loyauté de soutenir un outil spécifique dédié au transport aérien inter-iles.

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Nombre annuel de passagers Aircalin par segment de marchés
- Evolution du prix du coupon moyen sur les vols Aircal
- Situation financière des compagnies aérienne

Sous actions possibles

- Rationalisation du segment Asie pour Aircalin
- Développement du tourisme régional
- Rapprochement des compagnies Aircal et Air Loyautés
- Cohérence et complémentarité des relations inter-iles

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 26

Mettre en place une délégation de service public

Axes d'amélioration identifiés :

- Le système d'aides et de conventionnements liant la puissance publique et les opérateurs privés s'effectue dans un cadre qui gagnerait à être rationalisé et défini au travers d'une ou plusieurs délégation(s) de service public.

Enjeux et objectifs :

- A partir d'études de besoins, dimensionner les services et organiser les rotations
- Mettre en place des cahiers des charges précises et contraignantes en cas de défaillance des acteurs en charge de ces transports
- Maîtriser le financement public
- Améliorer les synergies intermodales, notamment avec le transport maritime

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Mise en place d'un calendrier précis
- Suivi des échéances du calendrier
- Restitution transversale des éléments d'analyse
- Mise en application des conclusions
- Evolution des statistiques

Sous actions possibles

- Etude de faisabilité technique, économique et environnementale de la transformation à long terme de l'aéroport de Lifou en aéroport international moyen-courrier
- Etude de la faisabilité technique et de l'utilité économique d'un aéroport international sur le site de la plaine des Gaïacs

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité

Indicateurs d'impacts :

- Evolution du trafic international
- Evolution du trafic intérieur
- Coût par pax et par ligne pour les collectivités
- Capacité d'accueil et de traitement des passagers et de fret par aéroport
- Evolution des situations financières des opérateurs aéroports et compagnies



Cinquième pilier thématique les transports terrestres de marchandises

ACTION N° 27

Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises

Axes d'amélioration identifiés :

- La route est actuellement le principal moyen de distribution des marchandises
- Le réseau routier Calédonien est peu maillé, il n'existe pas ou peu d'itinéraires alternatifs.
- Les ouvrages d'art constituent des points potentiellement très sensibles
- Seule la RT1 permet l'acheminement de marchandises par poids lourds dans des conditions « correctes »

Enjeux et objectifs :

- Sécuriser les transports terrestres de marchandises
- Permettre l'acheminement des marchandises en tous points du territoire
- Permettre la circulation des divers véhicules impliqués dans le transport de marchandises dans de bonnes conditions

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Etat d'avancement de l'établissement des itinéraires poids lourds
- Kms du réseau routier adapté aux transports terrestres de marchandises
- Nombre de « points durs » traités

Sous actions possibles

- Etablir un plan des itinéraires routiers pour le transport terrestre de marchandises
- Identifier et traiter les points durs du réseau

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité



ACTION N° 28

Organiser la mise en place de centres logistiques

Axes d'amélioration identifiés :

- Absence de véritable plateforme logistique

Enjeux et objectifs :

- Favoriser les implantations optimales au regard de l'organisation des territoires

Niveau atteint depuis le diagnostic :

10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

Indicateurs de suivi :

- Nombre de zones d'activités développées
- Nombre d'entreprises regroupées dans les zones d'activités
- Nombre de projets de logistique urbaine développés

Cette action interagit avec les actions ci-dessous surlignées

Action n° 1	Action n° 10	Action n° 19	Action n° 28
Poursuivre la mise en œuvre du PDAN	Améliorer le niveau de service de la RT1	Adapter l'outil de transport maritime	Organiser la mise en place de centres logistiques
Action n° 2	Action n° 11	Action n° 20	Action n° 29
Améliorer les liaisons interurbaines	Mettre à niveau les chaussées et les ouvrages d'art	Développer le port de Nepoui	Intégrer la problématique du transport de marchandises dans l'organisation des centres urbains
Action n° 3	Action n° 12	Action n° 21	Action n° 30
Articuler les transports collectifs entre les services interurbains et urbains	Améliorer la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie	Mettre en place un dépôt de carburant dans les îles	adapter la réglementation liée au transport de marchandises
Action n° 4	Action n° 13	Action n° 22	Action n° 31
Améliorer les transports collectifs sur le grand Nouméa	Aménager le réseau routier	Répondre à l'évolution de la demande de trafic aérien intérieur	mettre en place un Comité de Gestion des Transports et de la Mobilité
Action n° 5	Action n° 14	Action n° 23	Action n° 32
Améliorer les transports collectifs sur VKP	Créer une agence des routes	Rationaliser le contrôle aérien	mettre en place une structure d'appui transports publics
Action n° 6	Action n° 15	Action n° 24	Action n° 33
Développer les solutions alternatives en complément des transports collectifs	Mettre à niveau les infrastructures du PANC	Organiser la gouvernance du transport aérien intérieur	créer une agence de financement
Action n° 7	Action n° 16	Action n° 25	Action n° 34
Améliorer les transports scolaires	Améliorer les infrastructures portuaires	Adapter l'outil de transport aérien	créer un observatoire des transports et de la mobilité
Action n° 8	Action n° 17	Action n° 26	Action n° 35
Développer les modes actifs	construire des gares maritimes dans les îles avec les services associés	Mettre en place une délégation de service public de transport aérien	mettre en place un compte transport
Action n° 9	Action n° 18	Action n° 27	Action n° 36
Améliorer la voirie du grand Nouméa	Mettre en place une délégation de service public de transport maritime	Améliorer les conditions de circulation des transports terrestres de marchandises	créer une centrale mobilité